



HAL
open science

“ Probables déçus ”, “ possibles satisfaits ” ou “ contrariés certains ” ?

Mathieu Rossignol-Brunet

► To cite this version:

Mathieu Rossignol-Brunet. “ Probables déçus ”, “ possibles satisfaits ” ou “ contrariés certains ” ? : Mesure de l’orientation contrariée à l’université et différences de parcours d’études. *Éducation & formations*, 2024, 106, pp. 7-26. 10.48464/ef-106-01 . halshs-04429325

HAL Id: halshs-04429325

<https://shs.hal.science/halshs-04429325>

Submitted on 31 Jan 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0
International License

« Probables déçus », « possibles satisfaits » ou « contrariés certains » ?

Mesure de l'orientation contrariée
à l'université et différences de parcours
d'études

Mathieu Rossignol-Brunet
CERTOP, université Toulouse Jean-Jaurès

Mots-clés université, orientation, parcours d'études, orientation contrariée, quantifier.

Keywords university, orientation, educational trajectories, "thwarted" orientation, quantify.

Citer Rossignol-Brunet, M. (2024). « Probables déçus », « possibles satisfaits » ou « contrariés certains » ? Mesure de l'orientation contrariée à l'université et différences de parcours d'études. *Éducation & formations*, 106, 7-26. DEPP, SIES. <https://doi.org/10.48464/ef-106-01>

Date de soumission de l'article : 17/01/2022

Date d'acceptation de l'article : 13/03/2023

Correspondance m.rossignolb@gmail.com

Rappel Les opinions exprimées dans les articles ou reproduites dans les analyses par les auteurs n'engagent qu'eux-mêmes et pas les institutions auxquelles ils appartiennent, ni a fortiori la DEPP et le SIES.

Résumé

L'article s'intéresse tout d'abord à la mesure de l'orientation contrariée à l'université, à savoir les étudiants de licence 1 qui, lors de la première année d'études, ne sont pas inscrits dans la formation souhaitée. En utilisant deux variables distinctes (rang du vœu de la formation acceptée sur Admission Post-Bac et déclaratif au 1^{er} mars de la première année d'études), trois profils d'étudiants ayant connu une telle orientation peuvent être distingués, présentant des différences à la fois sociales et scolaires : les « probables déçus », les « possibles satisfaits » et les « contrariés certains ». La nature de l'information collectée afin d'appréhender l'orientation contrariée est par conséquent loin d'être neutre sur la mesure de cette dernière. Dès lors, ces étudiants connaissent des débuts de parcours d'études inégaux, qu'il s'agisse des réorientations ou de la persévérance dans la formation. Si avoir connu une orientation contrariée reste négativement associé au fait de rester étudier dans la formation, la frontière entre une orientation qui serait souhaitée et une orientation qui serait subie apparaît plus que poreuse, du fait du caractère processuel de l'orientation.

Abstract

"Likely disappointed", "possibly satisfied" or "certainly thwarted"?

Measuring "thwarted" orientation to university, and differences in study paths.

The article first focuses on the measurement of "thwarted orientation" to university, *i.e.* the neo-Baccalaureate students who wanted to join another training course first. We distinguish three profiles of students thanks to two distinct variables (one is the rank of the choice of course accepted on Admission Post-Bac, the other is declarative on March of the first year of study). Students "likely disappointed", "possibly satisfied" or "certainly thwarted" differ significantly, both socially and academically. The nature of the information collected in order to understand the thwarted orientation is therefore far from neutral. As a result, they are subject to different study paths, whether in terms of reorientations or perseverance in the course. If having experienced a thwarted orientation remains negatively associated with the fact of pursuing in the same training, the boundary between desired orientation and undergone orientation, if it exists, appears more than blurred. This is due to the processual nature of orientation.

Le chiffre de 60 % d'échec en première année de licence est souvent mis en avant pour justifier les récentes réformes du système d'enseignement supérieur, et plus spécifiquement de l'université (Clément *et al.*, 2019). Ce taux d'échec se doit pourtant d'être nuancé eu égard à la pluralité de situations qu'il regroupe (Millet, 2012), et au rôle « *d'espace de régulation* » de l'enseignement supérieur qu'est amenée à jouer cette même université (Bodin & Millet, 2011). Seul segment non-sélectif¹, l'université accueille en effet une partie des recalés des filières sélectives, leur permettant ainsi de ne pas sortir du jeu scolaire et pour certains d'entre eux de se réinscrire éventuellement dans une autre filière par la suite. Cette orientation, souvent qualifiée d'orientation « par défaut », contribuerait alors – parmi d'autres facteurs – à cet « échec » en licence, un taux pourtant relativement stable dans le temps (Bodin & Orange, 2013) et ce alors que l'université accueille un public toujours plus nombreux du fait de la massification scolaire (Rossignol-Brunet *et al.*, 2022b).

C'est sur cette notion d'orientation « par défaut » que l'on souhaite s'attarder dans cet article. À l'image du taux d'échec en licence, l'idée d'orientation « par défaut » à l'université est relativement ancienne, Bodin et Orange (2013, p. 57) parlant de « *mythe de la désorientation universitaire* », pour souligner sa persistance dans le temps. Dès les années 1980, Berthelot définit l'université comme un « *lieu de repli ou lieu d'attente* » pour les bacheliers souhaitant étudier au sein des formations sélectives. La logique d'orientation à l'université s'opposerait ainsi à la logique d'excellence caractérisant l'orientation en classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) (Berthelot, 1987), un constat partagé par Convert (2010) vingt ans plus tard. Les différentes disciplines universitaires y seraient par ailleurs inégalement confrontées, en lien notamment avec leur statut et la place occupée dans l'enseignement secondaire (Convert, 2003). En outre, l'inscription d'une partie des bacheliers non généraux à l'université, faute de places dans les formations professionnalisantes que sont les instituts universitaires technologiques (IUT) ou les sections de technicien supérieur (STS) (Blöss & Erlich, 2000), participe également de cette prénotation de l'université comme accueillant principalement des élèves orientés « par défaut ». En lien avec le cadrage des aspirations d'orientation des bacheliers professionnels par les rectorats ou encore le corps enseignant, un bachelier professionnel qui ne s'inscrit pas en STS mais à l'université reste perçu comme ayant connu une orientation « par défaut » (Lemêtre *et al.*, 2015). C'est alors avec l'arrivée de ces « nouveaux étudiants » (Erlich, 1998) à l'université dans les années 1980-1990, par ailleurs d'origine sociale plus modeste que les bacheliers généraux, que cette problématique de l'orientation « par défaut » a pris de l'importance.

La mesure de ce phénomène est pourtant difficile, d'où un recours plus fréquent à la méthode des entretiens (comme dans le cas de Garcia, 2010 ; ou Sarfati, 2013) qui permet de tenir compte des aspirations passées sous silence. Prenant l'exemple des écoles de travail social, Millet et Moreau (2010) soulignent qu'on trouve en licences d'humanités nombre d'étudiants souhaitant rejoindre ces écoles sans y avoir pour autant postulé, ayant intégré le peu de chances d'être admis immédiatement dans ces formations qui recrutent pourtant théoriquement au niveau baccalauréat. De plus, comme le note Orange (2018), une partie des étudiants, notamment ceux issus des classes populaires et des séries professionnelles, sont conduits à avoir des « *ambitions raisonnables et raisonnées* » du fait de leur niveau scolaire, et font ainsi le deuil de leur(s) aspiration(s) en amont de leurs éventuelles candidatures dans le supérieur. Une admission dans la filière en apparence souhaitée peut donc masquer une ou plusieurs aspirations d'orientation non formulées.

1. Il existe toutefois des licences officiellement sélectives, minoritaires mais non marginales (Rossignol-Brunet *et al.*, 2022a), tandis que le remplacement d'Admission Post-Bac (APB) par Parcoursup en 2018 introduit la sélection de manière officielle à l'université (Clément *et al.*, 2019).

Inversement, ne pas être admis sur son premier choix exprimé n'est pas pour autant synonyme d'orientation « par défaut ». D'une part, parce que la formation finalement rejointe correspond à une candidature de la part du futur étudiant, qui a postulé et été admis dans cette formation et non une autre. D'autre part, parce que cette formation d'admission présente fréquemment des affinités disciplinaires avec celle *a priori* davantage espérée, comme cela a été montré dans le cas de la licence de sociologie (Rossignol-Brunet, 2021) ou de celles des arts, lettres, langues, et sciences humaines (Rossignol-Brunet, 2022) : elle peut alors se révéler utile dans le cadre de futures candidatures. Il n'existe par conséquent pas de frontière nette entre d'un côté l'orientation voulue, de l'autre les orientations « par défaut » des recalés du supérieur. C'est d'ailleurs pour cela que plutôt que parler d'orientation « par défaut », qui insinue l'idée que la formation ne convient pas à celui qui la rejoint, on préférera l'expression d'orientation contrariée. Contrariée, d'une part, parce que les candidats n'ont pu rejoindre la formation sélective à laquelle ils aspiraient *a priori* davantage faute d'un niveau scolaire jugé suffisant par les commissions de recrutement, d'autre part, parce que dans le cas des licences, c'est bien souvent le manque de places dans les filières dites « en tension » qui se révèle être la barrière à l'entrée. En outre, une partie non négligeable de ces recalés du supérieur parvient par la suite à rejoindre la formation espérée, ne faisant que retarder l'orientation espérée.

Dans la mesure où l'enquête « panel des bacheliers 2014 » dispose de deux variables permettant d'approximer cette orientation contrariée, on propose dans cet article d'étudier comment les taux d'orientation contrariée à l'université ainsi que les traditionnels indicateurs d'analyse des parcours d'études associés peuvent varier sensiblement selon la définition retenue de l'orientation contrariée. En d'autres termes, on cherche à montrer comment la mesure de l'orientation contrariée est une construction sociale, par ailleurs située dans le temps, contrairement au processus d'orientation par définition longitudinal.

Ce travail de recherche se compose de trois parties. Dans un premier temps, on revient sur la mesure de l'orientation contrariée et les enjeux liés à cette définition, pour proposer trois profils types d'orientation contrariée. Dans un second temps, on regarde qui sont les étudiants ayant connu une orientation contrariée qui quittent la licence où ils ont été initialement admis, ainsi que les motivations évoquées par ces derniers. Enfin, dans un troisième temps, on observe en contrepoint les parcours de persévérance dans la discipline.

Des figures non convergentes de l'orientation contrariée

Dans un premier temps, on revient sur les possibilités offertes par l'enquête « panel des bacheliers 2014 » de mesurer l'orientation contrariée ■ **ENCADRÉ 1**. Après avoir présenté les avantages et limites des deux indicateurs que l'on est amené à utiliser, on observe que selon l'indicateur retenu, les populations d'études diffèrent fortement, conduisant à retenir trois profils d'orientés contrariés. On montre enfin que les néo-bacheliers ne sont pas uniformément répartis au sein de ces trois sous-populations suivant leurs caractéristiques sociales et scolaires.

L'orientation contrariée dans le panel de bacheliers 2014

Deux variables présentes dans l'enquête permettent d'approximer la mesure de l'orientation contrariée dans la population néo-bachelière.

La première, relative à la plateforme Admission Post-Bac (APB), est celle indiquant si le candidat a été reçu ou non sur son vœu placé en première position. APB a été, de 2009 à 2018,

ENCADRÉ 1 Le panel de bacheliers 2014

Les données utilisées sont issues de l'enquête panel de bacheliers 2014 conduite par le SIES, permettant de suivre sur plusieurs années une génération de bacheliers (Bonnevialle & Klipfel, 2023). Outre les caractéristiques socio-scolaires des bacheliers, elles renseignent sur leur situation vis-à-vis des études année par année, ainsi que sur leur orientation, leurs motivations, leurs difficultés ou encore leurs conditions d'études. Une pondération est utilisée afin que la population soit représentative de celle ayant obtenu son baccalauréat en 2014.

La population retenue constituant une partie des enjeux de la présente recherche, elle est définie dans la suite du texte.

la plateforme nationale sur laquelle les futurs étudiants émettaient leurs différents vœux d'orientation, qu'ils devaient par ailleurs classer. À la suite de la loi relative à l'orientation et à la réussite des étudiants (ORE) de 2018, elle a été remplacée par Parcoursup, dont le mode de fonctionnement diffère, puisque les candidats ne sont plus amenés à hiérarchiser leurs différentes candidatures. Cet ordre des vœux présent sur APB constitue un bon indicateur des préférences des néo-bacheliers, puisque l'on peut raisonnablement émettre le postulat qu'un candidat admis sur son premier vœu est davantage satisfait de son orientation qu'un candidat admis sur le dernier vœu de sa liste ou lors de la procédure complémentaire.

Pour autant, cet indicateur présente certaines limites. Premièrement, comme cela a été évoqué en introduction, ces données administratives – et non issues d'une enquête – n'offrent pas la possibilité de saisir les aspirations d'orientation non formulées par les candidats. Deuxièmement, la hiérarchie des vœux exprimée ne permet pour autant pas de quantifier les différences d'aspiration à rejoindre chacune des formations demandées, et un second ou troisième vœu peut parfois tout autant correspondre à une formation souhaitée pour des lycéens indécis au moment de la formulation des vœux. Troisièmement, le raisonnement consistant à ordonner ses vœux sur APB en fonction de ses préférences n'est pas celui adopté par l'ensemble des candidats, d'une part, parce que la logique qui régit la plateforme peut différer de celle de l'élève – notamment dans le cas des bacheliers professionnels – (Lemêtre & Orange, 2017), d'autre part, parce que le fonctionnement de la plateforme et le caractère « en tension » de certaines licences conduit une fraction des élèves à adopter des comportements stratégiques (qui peuvent par ailleurs s'avérer contre-productif) ne reflétant pas nécessairement l'ordre des préférences réelles (Grenet, 2018 ; 2022). L'usage de la plateforme APB, mais également de la nouvelle plateforme Parcoursup, nécessite en effet d'être capable de savoir utiliser, trier, comparer une masse conséquente d'informations sur les différentes formations de l'enseignement supérieur, enseignement supérieur dont sont inégalement familiers les lycéens en fonction notamment de leur origine sociale (Truong, 2013 ; Bodin & Orange, 2019). Enfin, et comme cela est également le cas avec Parcoursup, le champ des formations dont le recrutement s'opère *via* APB n'est pas exhaustif, bien qu'il s'élargisse constamment².

La seconde variable est celle associée à la question « *Au 1^{er} mars 2015, étiez-vous inscrit dans la formation que vous vouliez ?* » Cette variable permet *a priori* d'appréhender au mieux l'orientation contrariée des néo-étudiants, puisqu'on leur demande s'ils sont inscrits dans

2. Par exemple, Paris Dauphine recrute depuis la session 2020 *via* Parcoursup, Sciences Po depuis 2021.

la formation qu'ils aspiraient à rejoindre : il est alors possible, d'une part, d'observer les aspirations d'orientation, satisfaites ou non, vers des formations ne recrutant pas par APB, d'autre part, d'avoir des informations, même incomplètes, sur les aspirations d'orientation non formulées et/ou liées à la hiérarchisation des candidatures sur la plateforme.

Toutefois, le recours à ce seul indicateur pour mesurer une éventuelle orientation contrariée peut également s'avérer incomplet, étant donné que les enquêtés sont interrogés à la date du 1^{er} mars 2015, soit en milieu de second semestre universitaire et près de neuf mois après les réponses d'admission sur APB. Or, à travers la notion d'« illusion biographique », Bourdieu (1986) a mis en évidence la manière dont les individus pouvaient reconstruire leur parcours *a posteriori* afin que leur présent fasse sens. Pour donner une meilleure image de lui-même (Cahalan, 1968), le néo-étudiant peut ainsi déclarer que la formation était celle qu'il aspirait à rejoindre, sans pour autant que celle-ci ne corresponde à son premier vœu d'orientation, dans la mesure où cette orientation finale peut, par exemple, être liée à un échec à un concours. La formation d'inscription devient alors celle qui finalement « correspondait le mieux » à l'enquêté, et ce d'autant plus si la formation dans laquelle il est finalement inscrit lui plaît.

En outre, Orange (2012) expose également des limites à l'indicateur du vœu 1 et à celui des préférences exprimées quelques mois plus tard à travers ce qu'elle nomme la « *mémoire des vœux* » ainsi que des comportements « *d'omission cachée* » des vœux formulés. Quelques mois seulement après la formulation des vœux sur APB, une partie des bacheliers professionnels interrogés ne se rappellent pas précisément de ces mêmes vœux dans la mesure où leur formulation ne constituait pas pour certains un acte individuel mais collectif, et/ou en l'absence de vecteurs de cristallisation (lettres de motivation, visites d'établissements, etc.) qui en fait un moment ordinaire – et non exceptionnel – de la scolarité (Orange, 2012).

« Probables déçus », « possibles satisfaits » et « contrariés certains ».

Trois figures de l'orientation contrariée

La population d'études de cette recherche est celle des enquêtés en poursuite d'études au 1^{er} mars 2015, inscrit à cette date en licence 1 et dont les informations relatives aux caractéristiques sociales et scolaires ne sont pas manquantes, ce qui a conduit à retenir 5 746 enquêtés³.

On a ensuite utilisé les deux variables évoquées pour définir la population des orientés contrariés. Dans la mesure où la question sur le déclaratif précise que l'orientation n'est pas contrariée si la filière est la même mais pas l'établissement, on a considéré que les enquêtés n'ayant pas été acceptés sur leur vœu 1 dans APB mais ayant formulé un vœu 1 dans la même spécialité de formation que celle du vœu accepté en fin de procédure (soit 236 néo-bacheliers concernés, dont 71 % dans une filière dite en « tension ») ne pouvaient être définis comme des orientés contrariés. De plus, ceux ayant accepté une proposition d'admission ailleurs qu'en licence (CPGE, STS, IUT, etc.) mais finalement inscrits en licence au 1^{er} mars, au nombre de 102, n'ont également pas été définis comme tel, dans la mesure où l'on peut penser que ces individus sont dans un cas de réorientation au cours de leur première année d'études dans le supérieur, ce qui diffère de notre objet d'étude, à savoir l'orientation contrariée en licence. Pour ceux n'étant pas inscrits dans une formation au

3. Il s'agit dans cette partie des effectifs bruts. Dès lors que les résultats sont présentés sous forme de pourcentage, les variables de pondération ont été utilisées pour redresser la population.

■ **TABLEAU 1** Les indicateurs de l'orientation contrariée

Orientation contrariée selon...		APB		
		Non	Oui	Total
Déclaratif	Non	-	696	696
	Oui	358	331	689
	Total	358	1 027	1 385

Éducation & formations n° 106, DEPP, SIES

Lecture : 331 enquêtés sont des orientés contrariés au sens des deux indicateurs retenus.

Champ : néo-bacheliers inscrits dans une formation au 1^{er} mars 2015 et n'ayant pas été admis sur leur vœu 1 sur APB et/ou ayant déclaré ne pas être inscrits dans la formation qu'ils voulaient (« déclaratif ») à cette même date.

Source : SIES-MESR, panel de bacheliers 2014 ; calculs de l'auteur.

■ **TABLEAU 2** Les figures de l'orientation contrariée

Orientation contrariée selon...		APB	
		Non	Oui
Déclaratif	Non	« Les admis satisfaits »	« Les possibles satisfaits »
	Oui	« Les probables déçus »	« Les contrariés certains »

Éducation & formations n° 106, DEPP, SIES

1^{er} mars, mais inscrits dans une formation au 31 octobre, les raisons de l'arrêt de la formation ne permettent pas de distinguer ceux pour qui l'orientation était contrariée, dans la mesure où la modalité de réponse est « *La filière que vous suiviez ne vous convenait pas, mauvaise orientation* », ce qui est sujet à différentes interprétations. C'est pourquoi il a été décidé de ne pas les retenir dans l'analyse effectuée. Ces premiers choix méthodologiques, induits pour partie par les questions de l'enquête, participent alors de la définition que l'on souhaite donner de l'orientation contrariée.

Parmi les enquêtés du panel, un quart d'entre eux (1 385 répondants, 25 %) sont alors concernés par l'une et/ou l'autre des définitions de l'orientation contrariée, la taille de la population différant sensiblement selon l'indicateur retenu ■ **TABLEAU 1**.

Trois figures types émergent : celle des « contrariés certains », celle des « possibles satisfaits » et celle des « probables déçus » de leur formation ■ **TABLEAU 2**.

Les « contrariés certains » sont ceux répondant aux critères de définition des deux indicateurs : ils ne constituent pourtant que 24 % de la population des orientés contrariés. Les « possibles satisfaits » représentent quant à eux 50 % de cette population : ils n'ont pas été admis sur ce qui constituait leur vœu 1 sur APB, mais lorsqu'ils sont interrogés à la date du 1^{er} mars, ils déclarent que la formation au sein de laquelle ils sont inscrits est celle qu'ils aspiraient à rejoindre. Ils sont ainsi nommés car comme mentionné précédemment, l'indicateur du rang du vœu ne permet pas systématiquement de départager les bacheliers non satisfaits dans un premier temps de ceux indécis au moment des vœux, n'ayant par ailleurs pas nécessairement de préférence à ce moment-là, et pour qui la formation acceptée convient dès les phases d'admission. De fait, l'indicateur du rang indique qu'ils auraient sans doute préféré rejoindre une autre formation, mais cela ne peut pour autant être affirmé avec certitude. Ils sont donc *possiblement satisfaits*, soit parce que ce vœu plus lointain leur convient, soit parce qu'ils parviennent à se réapproprier *a posteriori* le cursus au sein duquel ils étudient. Enfin, les « probables déçus » (26 %) sont ceux qui se déclarent comme n'étant pas inscrits dans la formation qu'ils souhaitaient rejoindre, mais

non catégorisés comme tel par l'indicateur du rang du vœu sur APB : c'est après avoir découvert leur formation que ces étudiants déclarent que celle-ci ne leur convient pas. Il convient toutefois de préciser une autre difficulté dans l'appréhension du phénomène de l'orientation contrariée, qui explique l'ajout de l'adjectif « probable » dans la typologie : 41 % de ces « déçus » n'ont pas de vœu 1 renseigné, et ne peuvent de fait pas être caractérisés comme des orientés contrariés à travers l'indicateur APB. De plus, une partie d'entre eux déclarent souhaiter étudier en école de commerce, formations post-bac, etc., dont un certain nombre ne sont pas recensés sur APB (IEP, écoles de commerce, écoles d'infirmières, etc.).

On voit la difficulté à définir précisément le phénomène de l'orientation contrariée, et donc à le mesurer. Ne s'en tenir qu'à l'indicateur du vœu 1 sur APB ne permettrait pas d'étudier ceux qui aspiraient à rejoindre des formations qui ne recrutent pas par APB et/ou ceux n'ayant pas utilisé APB (ou dont on n'a pu retrouver la trace dans la base APB 2014). Inversement, ne s'en tenir qu'à l'indicateur du déclaratif mettrait de côté ceux qui jugent *a posteriori* que leur orientation était celle souhaitée.

Dans la mesure où ces deux indicateurs ne se recoupent que faiblement, faut-il alors considérer que « les enquêtés mentent » (Mercklé & Octobre, 2015) ? Dans leur article analysant les incohérences de réponse entre différentes vagues d'observation d'une enquête longitudinale, Mercklé et Octobre montrent que celles-ci ne doivent pas nécessairement être traitées comme des erreurs qu'il s'agirait de modifier, mais comme des indices illustrant des processus longitudinaux en train de se faire, comme peut l'être dans le cas présent le processus d'orientation du secondaire vers le supérieur. Considérer comme des orientés contrariés les seuls enquêtés définis comme tels par les deux indicateurs serait alors, comme le soulignent les auteurs en conclusion, céder à l'illusion qu'il n'existe qu'une seule vérité observable.

Or, outre le fait que chacun des deux indicateurs permette de pallier certaines faiblesses de l'autre, ces derniers permettent également de mesurer l'orientation contrariée à deux moments distincts de la transition entre le secondaire et le supérieur : le mois de juin précédant l'entrée à l'université pour l'indicateur APB, lors de la première année à l'université pour l'indicateur du déclaratif. En retenant comme on le fait ici une définition plus large de l'orientation contrariée à l'université, on s'offre d'une part la possibilité de voir les effets de celle-ci en termes de parcours d'études et les différences en fonction des indicateurs de mesure retenus, d'autre part d'analyser l'orientation du secondaire vers le supérieur non comme un événement figé dans le temps mais comme un processus sur le temps long, où les aspirations des élèves devenus étudiants sont amenées à évoluer (Truong, 2013).

Des « possibles satisfaits » socialement et scolairement plus favorisés que les « probables déçus »

La comparaison de la population des « admis satisfaits » (75 %), qui sert de point de comparaison, et de celle des orientés contrariés (25 %) souligne tout d'abord de fortes disparités en fonction du profil socio-scolaire⁴. Les titulaires d'un baccalauréat non général sont surreprésentés parmi les orientés contrariés (33 % contre 18 % dans l'ensemble de la population d'études), tout comme ceux admis sans mention (respectivement 62 % et 47 %) : les recalés d'au moins une formation du supérieur qui arrivent en licence le sont

4. Les différences commentées au moyen de tris croisés sont toutes significatives au seuil de 5 % (test du Khi-deux).

avant tout sur des critères scolaires. Du fait de la démocratisation ségrégative à l'œuvre dans l'enseignement secondaire (Merle, 2000 ; Duru-Bellat & Kieffer, 2008), les candidats d'origine populaire⁵ sont proportionnellement plus nombreux parmi les orientés contrariés (49 % contre 41 % dans la population d'études), tandis que les différences entre sexe sont plus marginales (59 % de femmes parmi les orientés contrariés, 62 % dans l'ensemble de la population). Enfin, les filières en arts, lettres, langues, sciences humaines et sociales (ALLSHS) et en droit, économie, gestion (DEG) accueillent davantage d'orientés contrariés (respectivement 28 % et 31 %) que celles en sciences (SCI ; 18 %), qui regroupent à la fois la première année de médecine et les licences sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS), deux filières dites « en tension » car fortement demandées et où formuler un vœu 1 est très fréquemment nécessaire pour y entrer sous APB. Ces différences soulignent alors que ce sont majoritairement les filières en ALLSHS et en DEG⁶ qui sont amenées à jouer le rôle de sas de l'enseignement supérieur pour les recalés des filières sélectives (Beaud & Millet, 2018).

Toutefois, au sein de la population des orientés contrariés, des disparités internes existent également. Notamment, si les trois profils sont répartis dans des proportions similaires entre les différentes disciplines⁷, les « possibles satisfaits » sont davantage titulaires d'un baccalauréat général (76 %) que les « contrariés certains » (66 %) et les « probables déçus » (50 %). Ils sont également d'origine sociale plus favorisée : 15 % d'entre eux sont très favorisés socialement, et 41 % d'origine populaire, contre respectivement 9 % et 49 % chez les « contrariés certains », 9 % et 62 % chez les « probables déçus »⁸. À travers ces résultats, et sans tomber dans l'écueil du misérabilisme, il semble que les étudiants avec un plus faible capital scolaire, par conséquent plus souvent issus des classes populaires et présentant moins d'affinités avec l'institution scolaire de par leur parcours antérieur et leur socialisation familiale, subissent davantage cette orientation contrariée, qui ne correspond pas à leurs attentes (puisque c'est sur l'aspect déclaratif qu'ils sont qualifiés comme tels) et dont ils parviennent plus difficilement à percevoir un intérêt. Inversement, les plus dotés scolairement, plus souvent issus des classes supérieures, auraient davantage tendance à faire valoir leur situation comme non subie, en lien avec une maîtrise de leur destinée scolaire dont ils souhaitent être les acteurs. Ils parviennent alors un peu plus fréquemment à se réapproprier leur formation actuelle pour la faire correspondre à leurs aspirations d'études s'il s'agissait effectivement d'une formation éloignée du premier vœu dans la hiérarchie de leurs préférences, *a minima* à se satisfaire de leur cursus d'études s'ils étaient indécis au moment des candidatures.

En fonction des indicateurs de mesure de l'orientation contrariée, ce ne sont par conséquent pas les mêmes populations qui sont étudiées, tant du point de vue de l'origine sociale que du passé scolaire. Or, ce dernier étant inégalement contraignant dans la capacité à changer de formation au sein de l'enseignement supérieur, et participant plus généralement à la différenciation des parcours d'études (Michaut, 2012), on peut alors s'attendre à ce que ces derniers diffèrent selon les profils retenus. C'est ce que l'on va voir dans les parties suivantes.

5. Voir cote sociale en annexe, empruntée à Blanchard et Lemistre (2023).

6. Pas toutes : on pense notamment à la psychologie en ALLSH, au droit en DEG, également filières en tension.

7. Il faut comprendre ici et tout au long de l'article l'emploi du terme « discipline » au sens de « regroupement disciplinaire ».

8. Les différences en matière de sexe ne sont pas significatives (57 % des « possibles satisfaits » sont des filles, 60 % des « contrariés certains » et 64 % des « probables déçus »).

Changer de formation après une orientation contrariée

On vient de le voir, les orientés contrariés ne sont pas nécessairement insatisfaits de leur formation au 1^{er} mars de leur première année d'études. Toutefois, une de leurs réponses au moins laisse à penser qu'ils ont, à un moment ou à un autre, espéré rejoindre une autre formation que celle où ils ont entamé leurs études. Cette orientation contrariée n'est *a priori* pas sans effet sur les parcours d'études. On propose d'analyser dans le second temps de ce travail les changements de formation des orientés contrariés, en revenant d'abord sur les aspirations d'études en début de parcours et ce en fonction des profils étudiés.

Des aspirations d'études différenciées selon la mesure de l'orientation contrariée

Tous les orientés contrariés inscrits en 2014-2015 en licence n'aspieraient pas à rejoindre l'université : seuls 19 % voulaient étudier dans une autre licence⁹, tandis que 21 % aspiraient à rejoindre une formation en IUT, 26 % en STS, 12 % une CPGE et 23 % une autre formation.

Cette répartition n'est toutefois pas la même selon le profil d'orientés contrariés. Ainsi, les « possibles satisfaits » sont proportionnellement plus nombreux à avoir espéré rejoindre une formation sélective, à savoir une CPGE (18 %) ou un IUT (26 %), ce qui n'est le cas que de respectivement 4 % et 5 % des « probables déçus ». Ces derniers sont, quant à eux, davantage des recalés de licence (29 %) et STS (33 %) que les « possibles satisfaits » (respectivement 16 % et 22 %). Ces différences confirment celles en lien avec les caractéristiques socio-scolaires des trois profils : les recalés de STS sont davantage des bacheliers technologiques et professionnels, et d'origine sociale plus modeste que les recalés de CPGE, plus fréquemment d'origine sociale favorisée et titulaires d'un diplôme général.

Les aspirations en matière de niveau d'études souhaité sont par conséquent elles aussi différentes : 63 % des « possibles satisfaits » envisagent lors de la première interrogation atteindre un niveau supérieur ou égal à bac + 5, contre 44 % des « contrariés certains », et 40 % des « probables déçus ». Inversement, seuls 9 % des « possibles satisfaits » envisageaient atteindre un niveau inférieur ou égal à bac + 2, contre 19 % des « contrariés certains » et 23 % des « probables déçus », et ce alors que l'université prépare *a minima* à un diplôme égal à bac + 3. On peut alors faire l'hypothèse que ces différences importantes en matière d'aspirations de niveau d'études ne sont pas sans conséquence sur la volonté ou non de poursuivre à l'université à l'issue de la première année, et que selon le profil retenu, la « contribution » au taux de 60 % « d'échec » en licence sera inégale.

On précise enfin que l'orientation contrariée ne résulte pas uniquement d'un refus d'admission. À la question « *Pourquoi n'étiez-vous pas inscrit dans la formation voulue ?* »¹⁰, 27 % des « contrariés certains » et surtout 64 % des « probables déçus » ont répondu une autre réponse que le fait de ne pas avoir été admis dans la formation, bien qu'il s'agisse pour les deux profils de la réponse modale. Pour les « probables déçus », les deux autres raisons les plus souvent évoquées sont le manque d'information (14 %), et le fait que leur projet ait évolué et qu'il était trop tard pour changer (24 %), soulignant à nouveau que la mesure de l'orientation contrariée est située dans le temps et qu'une formation pouvant

9. La variable du vœu 1 a été privilégiée dans le cas des « contrariés certains » et des « possibles satisfaits ». Pour les « probables déçus », on a privilégié le déclaratif.

10. Les « possibles satisfaits » n'ont pu répondre à la question du fait de leurs réponses antérieures. En outre, il était possible de ne cocher qu'une seule modalité de réponse.

convenir à une période donnée peut ne plus convenir à la période suivante. En outre, 4 % d'entre eux évoquent des contraintes financières, 4 % l'absence d'une offre locale de formation ou encore 6 % le fait d'avoir été dissuadé de s'inscrire dans la formation souhaitée. La barrière principale au moment de l'orientation vers le supérieur n'est donc pas nécessairement le manque de place ou la sélection pratiquée à l'entrée, les contraintes pesant sur les bacheliers pouvant être plurielles. Cela va dans le sens de l'emploi de l'expression d'orientation contrariée plutôt que d'orientation « par défaut », cette dernière faisant davantage référence aux seuls refus d'admission.

Orientation contrariée et orientation retardée

Au 1^{er} mars 2015, 58 % des orientés contrariés admis l'année précédente à l'université ne sont plus inscrits dans la même formation, contre 32 % de ceux pour qui il s'agissait de la formation espérée. L'année suivante, à la même date, ces proportions sont respectivement de 71 % et 50 %, soit une augmentation de 13 points pour les orientés contrariés et de 18 points pour ceux initialement acceptés dans la formation souhaitée¹¹. Avoir connu une orientation contrariée va donc de pair avec un départ plus fréquent de la première formation d'admission.

À nouveau, on observe d'importantes disparités en fonction du profil d'orientation contrariée. Lors de la seconde année d'observation (2015-2016), 76 % des « probables déçus » ne sont plus inscrits dans la même formation, contre 71 % des « contrariés certains » et 43 % des « possibles satisfaits ». Les étudiants qui déclaraient au 1^{er} mars de leur première année d'études être finalement dans la formation souhaitée sont logiquement plus à même de ne pas vouloir changer de formation, contrairement à ceux qui, au 1^{er} mars de la même année, se trouvaient dans la situation inverse.

Pour autant, ces étudiants initialement admis en licence ne quittent pas tous l'enseignement supérieur, puisque 79 % d'entre eux sont inscrits dans une autre formation, l'écart observé selon les différents profils n'étant quant à lui pas significatif. On ne peut donc parler véritablement d'échec pour ces étudiants, sauf à assimiler tout changement de formation à un échec et à ne valoriser par conséquent que les parcours linéaires à l'université.

Interrogés sur les raisons de ce changement de formation, le manque d'intérêt pour les études reste le principal argument évoqué (60 %¹²), notamment par les « contrariés certains » (68 %) et les « probables déçus » (64 %), ce qui ne signifie toutefois pas nécessairement que c'était le cas dès leur inscription. En outre, seulement 18 % expliquent ce changement par des résultats insuffisants (27 % des « possibles satisfaits »), une proportion que l'on peut toutefois penser sous-évaluée dans la mesure où seules deux réponses pouvaient être données. Elle n'apparaît néanmoins pas comme la raison principale.

Enfin, 28 % des orientés contrariés qui changent de formation lors de leur seconde année d'études répondent être inscrits dans la formation souhaitée au départ, les différences selon le type de formation espérée et le profil d'orientation contrariée n'étant pas significatives¹³. En d'autres termes, plus d'un quart de ces réorientations un an après le baccalauréat

11. Pour l'année 2016-2017, les départs peuvent également correspondre à des situations où l'étudiant a obtenu sa licence puis a changé de formation ou a arrêté les études, d'où le fait que l'on n'indique pas les valeurs correspondantes. On revient toutefois dans la partie suivante sur les parcours de persévérance.

12. C'est une des raisons évoquées par 46 % des « admis satisfaits » ayant changé de formation à l'issue de la première année.

13. Les effectifs étudiés ne permettent pas de croiser davantage les différentes variables.

constituent en réalité des orientations retardées pour les désormais étudiants qui, non acceptés dans un premier temps dans la formation espérée, sont admis à y étudier dans un second temps. S'inscrire à l'université est alors un moyen pour eux de ne pas sortir même temporairement des études supérieures, ce qu'il est impossible de faire dans l'immense majorité des formations sélectives (Bodin & Millet, 2011). À l'instar de l'hétérogénéité des décrochages (Gury, 2007 ; Ménard, 2017), on voit alors comment considérer l'ensemble des réorientations comme des échecs revient à masquer la pluralité de significations de ces dernières (Minault *et al.*, 2020).

Rester étudier malgré une orientation contrariée. Persévérance et obtention précoce du diplôme

En 2017-2018, soit quatre années après l'obtention de leur baccalauréat, 25 % des orientés contrariés sont, à l'inverse, encore inscrits dans la même filière, dont 17 % sont diplômés de celle-ci¹⁴. Ces proportions sont respectivement de 41 % et 31 % pour ceux n'ayant pas connu une orientation contrariée¹⁵. Dans cette troisième partie, on cherche à observer ce qui, parmi les orientés contrariés, peut expliquer qu'ils restent étudier dans la filière. On choisit alors de modéliser à l'aide de modèles de régressions logistiques le fait de persévérer ou non dans la formation pour voir si les étudiants concernés présentent des caractéristiques particulières ■ **TABLEAU 3**¹⁶.

Le premier modèle souligne que les caractéristiques scolaires sont les plus discriminantes : les étudiants avec un meilleur profil scolaire (bacheliers généraux S et ES ; avec mention) ont davantage tendance à se maintenir dans la licence d'inscription malgré une orientation contrariée. Le niveau et les connaissances acquises tout au long de la scolarité antérieure ne sont pas sans effet sur les parcours d'études, et viennent souligner comment les choix faits en amont (série) ont des effets à long terme. Les effets liés au sexe et à l'origine sociale ne sont pas significatifs, tandis qu'un contrôle en fonction de la discipline d'études fait apparaître que les étudiants en licence d'ALLSHS persévèrent davantage que ceux qui étudient en sciences. Enfin, les étudiants qui aspiraient à rejoindre une CPGE, et donc à des études longues, sont les plus susceptibles de rester dans la filière de licence, une formation également généraliste et la plupart du temps davantage théorique que ne le sont les STS ou les IUT.

La proportion d'étudiants toujours inscrits dans la formation trois ans plus tard (ou sortis en étant diplômés) est toutefois inégale selon les profils retenus : seuls 9 % des « probables déçus » sont dans ce cas, contre 15 % des « contrariés certains » et 38 % des « possibles satisfaits », soit un pourcentage relativement proche de celui des « admis satisfaits » (41 %). Pour contrôler les éventuels biais liés à la définition de la population d'étude, on rajoute dans le modèle 2 cette variable de typologie d'orientation contrariée : les modalités significatives dans le modèle 1 le restent, même si certaines s'avèrent moins discriminantes. Le rôle du passé scolaire sur les parcours d'études est à ce titre confirmé. On observe en outre que les « possibles satisfaits » restent davantage étudier dans la filière d'inscription à autres caractéristiques prises

14. On inclut également ceux ayant obtenu leur licence puis ayant arrêté leurs études ou changé de formation.

15. Les différences observées sont confirmées dans une analyse à caractéristiques constantes, même si la série scolaire et la mention obtenue restent des variables davantage discriminantes.

16. Dans la mesure où les réorientations sont plurivoques, il apparaissait plus difficile de recourir à des modèles de régressions pour analyser les départs de la formation.

■ **TABLEAU 3 Rester dans la filière d'inscription chez les orientés contrariés inscrits en licence**

	Tous les orientés contrariés		Contrariés certains	Possibles satisfaits	Probables déçus
	Modèle 1 Odds ratio	Modèle 2 Odds ratio	Modèle 3 Odds ratio	Modèle 4 Odds ratio	Modèle 5 Odds ratio
Homme	Référence				
Femme	0,99	1,05	2,05	0,93	1,00
Très favorisée	Référence				
Favorisée	1,20	1,22	0,85	1,35	0,97
Moyenne	1,35	1,42	1,56	1,64	0,98
Populaire	0,76	0,84	0,81	0,86	0,66
ES	Référence				
L	0,54**	0,57*	0,62	0,42**	0,98
S	0,99	1,02	0,98	1,04	0,78
STMG	0,18***	0,19***	0,58	0,09***	0,35
Autre technologique	0,21***	0,25***	0,14	0,21***	0,35
Professionnelle	0,05***	0,07***	0,29	0,08***	0,00
Admis sans mention	Référence				
Assez bien	2,03***	2,11***	1,39	2,87***	1,49
Bien	3,04***	3,28***	5,27***	3,93***	1,19
Très bien	3,57***	3,28**	10,10*	3,56**	0,98
ALLSHS	Référence				
DEG	0,83	0,83	1,53	0,61*	1,24
SCI	0,41***	0,40***	0,72	0,34***	0,32
V1 licence	Référence				
V1 CPGE	2,35***	1,64*	0,53	2,09*	3,14
V1 IUT	1,22	0,97	0,96	1,22	0,22
V1 STS	0,67	0,61	0,16*	1,25	0,08*
V1 Autre	0,94	0,92	0,79	1,05	0,73
Possibles satisfaits	Référence				
Contrariés certains		0,34***			
Probables déçus		0,24***			
Constante	0,49*	0,27***	0,17*	0,69	0,39
N	1 385	1 385	331	696	354
Log Likelihood	- 645,07	- 609,54	- 122,20	- 379,30	- 83,88
AIC	1 328,15	1 261,07	282,39	796,61	205,76

Éducation & formations n° 106, DEPP, SIES

Seuil de significativité : * au seuil de 5 % ; ** au seuil de 1 % ; *** au seuil de 0,1 %.

Lecture : les chiffres dans le tableau correspondent à des odds ratio. À autres caractéristiques prises en compte constantes, un néo-bachelier inscrit en licence en ayant connu une orientation contrariée en 2014 et titulaire d'une mention très bien a 3,57 fois plus de chances qu'un admis sans mention d'être resté dans la filière de licence trois ans plus tard (ou d'en être diplômé et être parti) ; modèle 1).

Champ : modèles 1 et 2 : ensemble des orientés contrariés (N = 1 385) ; modèle 3 : 335 « orientés contrariés certains » ; modèle 4 : 696 « possibles satisfaits » ; modèle 5 : 354 « probables déçus ».

Source : SIES-MESR, panel de bacheliers 2014 ; calculs de l'auteur.

en compte constantes, corollairement à ce que l'on a observé dans la partie précédente : ils ont près de trois fois plus de chances d'y persévérer que les « contrariés certains », et quatre fois plus que les « probables déçus ». Ainsi, selon le moment où l'on mesure l'orientation contrariée, les taux de maintien dans la formation évoluent considérablement.

Le modèle est enfin répété sur chacune des sous-populations d'orientés contrariés (modèles 3 à 5). À nouveau, les variables liées au profil social de l'étudiant ne sont pas significatives. Celles liées au profil scolaire le sont en revanche pour la population des « possibles satisfaits » principalement, seule la mention étant significative pour les « contrariés certains »¹⁷. Ainsi, tandis que l'on pourrait expliquer en partie la persévérance chez les « possibles satisfaits » et les « contrariés certains » par leur passé scolaire, comme c'est le cas à l'échelle de l'ensemble des étudiants inscrits en licence (Morlaix & Suchaut, 2012 ; Ménard, 2017), ce n'est pas le cas chez les « probables déçus ». La différence avec les « contrariés certains », qui déclarent pourtant eux aussi ne pas être dans la formation souhaitée, pourrait s'expliquer par le fait que les « probables déçus » ont moins rarement été recalés d'une formation. Leur orientation contrariée résulte davantage, comme on a pu le voir précédemment, d'un manque d'information sur les formations ou d'une évolution de leurs aspirations intervenant après les candidatures. Les plus dotés scolairement comme les moins dotés ont ainsi moins rarement connu une barrière à l'entrée qui participerait à redéfinir leurs aspirations d'orientation, comme cela peut être le cas des « contrariés certains » qui se sont alors davantage faits à l'idée d'étudier dans la formation où ils ont été admis et où ce sont alors les plus dotés scolairement qui y parviennent le mieux.

Enfin, les modèles 3 et 5 relatifs aux orientés contrariés *a minima* sur le déclaratif soulignent que les étudiants qui aspiraient à rejoindre une formation de STS ont significativement moins de chances de se maintenir dans la filière d'inscription. On peut alors émettre l'hypothèse que le cadre pédagogique proposé par l'université ne convient pas à des étudiants qui aspiraient à rejoindre une filière professionnalisante et dont le cadre pédagogique reste plus proche de celui proposé dans le secondaire, d'où la moindre persévérance.

Afin de ne pas se limiter au seul indicateur de persévérance dans la discipline, on modélise également dans un dernier temps le fait de connaître une réussite précoce dans la formation d'inscription, à savoir obtenir son diplôme de licence à l'issue de la troisième année d'études. Il convient de noter que ces parcours de réussite sur le plan académique ne constituent pas les seuls parcours de « réussite ». L'obtention de ce même diplôme plus tardivement ou encore d'un diplôme d'une autre formation après réorientation constituent des modèles de réussite alternatifs, et il apparaît à ce titre important de sortir de cette norme de linéarité des parcours (Cordazzo, 2019) et de tenir compte de la temporalité propre à l'étudiant (Paivandi, 2018). Cela est d'autant plus vrai avec les populations étudiantes amenées à occuper des emplois pour financer leurs études, ce qui n'est pas sans effet sur l'obtention (précoce ou non) du diplôme (Bédoué et al., 2018).

Ces parcours ne sont pas majoritaires, d'autant plus pour les orientés contrariés : ils concernent 29 % des étudiants de licence en 2019 (Razafindratsima & Bonnevalle, 2020),

17. La taille plus restreinte de ces sous-populations invite à la prudence dans l'interprétation de certains résultats : certains coefficients en apparence nettement discriminants ne sont pas significatifs (voir par exemple dans le modèle 5 le coefficient associé à la série professionnelle, égal à 0 dans la mesure où aucun des étudiants concernés ne se maintient dans la filière). Pour les « contrariés certains », la non-significativité de certaines modalités des variables scolaires est à mettre en lien avec la taille de la sous-population : le modèle reproduit sur l'ensemble des admis sur un vœu différent du vœu 1 (soit le regroupement des « contrariés certains » et des « possibles satisfaits ») conduit à des coefficients significatifs identiques à ceux du modèle 4 sur les seuls « possibles satisfaits ».

et 17 % des orientés contrariés. Le **tableau 4** synthétise les résultats des deux modèles de régressions sur le fait de connaître ou non cette réussite précoce, d'une part sur l'ensemble des orientés contrariés, d'autre part sur celles et ceux qui persévèrent dans la formation.

■ **TABLEAU 4** Rester dans la filière d'inscription chez les orientés contrariés inscrits en licence

	Tous les orientés contrariés		Ceux qui se maintiennent	
	Modèle 1 Odds ratio		Modèle 2 Odds ratio	
Homme	Référence			
Femme	1,28		1,68	
Très favorisée	Référence			
Favorisée	1,51		1,56	
Moyenne	1,67*		1,59	
Populaire	1,06		1,44	
ES	Référence			
L	0,53*		0,70	
S	1,34		2,10	
STMG	0,15***		0,78	
Autre technologique	0,28**		1,17	
Professionnelle	0,16**		-	
Admis sans mention	Référence			
Assez bien	2,87***		2,35**	
Bien	5,79***		6,40***	
Très bien	6,64***		16,35**	
ALLSHS	Référence			
DEG	0,48***		0,28***	
SCI	0,26***		0,26**	
V1 licence	Référence			
V1 CPGE	1,54		1,03	
V1 IUT	0,88		0,66	
V1 STS	0,41**		0,29*	
V1 Autre	0,93		0,85	
Possibles satisfaits	Référence			
Contrariés certains	0,30***		0,61	
Probables déçus	0,17***		0,33*	
Constante	0,10***		1,06	
N	1 385		365	
Log Likelihood	- 477,47		- 180,13	
AIC	996,94		402,26	

Éducation & formations n° 106, DEPP, SIES

Significativité : * au seuil de 10 % ; ** au seuil de 5 % ; *** au seuil de 1 %.

Lecture : les chiffres dans le tableau correspondent à des odds ratio. À autres caractéristiques prises en compte constantes, un néo-bachelier inscrit en licence en ayant connu une orientation contrariée en 2014 et titulaire d'une mention très bien a 6,64 fois plus de chances qu'un admis sans mention d'avoir obtenu sa licence à l'issue de la troisième année. Le coefficient du modèle 2 lié à la série professionnelle n'est pas renseigné car une des modalités de la variable expliquée ne comporte aucun effectif.

Champ : modèle 1 : ensemble des orientés contrariés (N = 1 385) ; modèle 2 : orientés contrariés s'étant maintenus (N = 365).

Source : SIES-MESR, panel de bacheliers 2014 ; calculs de l'auteur.

Les deux modèles mettent de nouveau en évidence le rôle du niveau académique lors de l'entrée dans le supérieur : les étudiants titulaires d'une meilleure mention à l'examen du baccalauréat sont les plus susceptibles de connaître un parcours de réussite précoce une fois dans le supérieur. Il en va de même pour les bacheliers généraux – notamment parce qu'ils se maintiennent davantage dans la discipline¹⁸. Les modalités liées au profil social des étudiants ne sont à nouveau pas significatives, à l'exception de ceux d'origine sociale moyenne qui semblent davantage connaître une réussite précoce dans la première filière d'inscription que les plus favorisés socialement. Ce résultat est quelque peu surprenant et pourrait partiellement s'expliquer par la diversité des parcours en opposition à celle ici modélisée de réussite précoce, qui réunit tout autant des sorties que des réorientations, potentiellement vers une formation davantage espérée¹⁹.

Parce que les indicateurs de persévérance et de réussite précoce ne sont pas indépendants l'un de l'autre, on observe à nouveau que ce sont les « possibles satisfaits » qui sont les plus susceptibles de connaître ce parcours de réussite précoce. Les écarts observés entre les « possibles satisfaits » et les autres figures de l'orientation contrariée pourrait être interprété comme un possible effet en lien avec la motivation, dans la mesure où les « possibles satisfaits » sont les seuls parmi les profils retenus à déclarer être dans la formation souhaitée.

Conclusion

Tout au long de ce travail, on a montré un effet de l'orientation contrariée à l'université sur les parcours d'études. Les étudiants qui ont à un moment aspiré à rejoindre une autre formation persévèrent moins que ceux qui ont été admis dans la licence qu'ils souhaitent, et changent au contraire plus fréquemment de formation. Pour autant, cette orientation contrariée, trop souvent qualifiée d'orientation « par défaut », reste un fait social difficile à mesurer précisément. En distinguant trois profils d'orientés contrariés à l'aide des variables disponibles, les indicateurs relatifs aux parcours d'études sont amenés à varier sensiblement, et les « possibles satisfaits » ont notamment des parcours plus proches de ceux admis dans la formation qu'ils souhaitaient que des autres contrariés : le poids de l'orientation contrariée sur le parcours étudiant n'est ainsi pas le même.

Ce dernier résultat invite à nuancer, sans pour autant la renier, la définition comme orienté contrarié des admis sur un vœu différent du vœu 1. Le portail APB imposait effectivement aux candidats de hiérarchiser leurs vœux, y compris aux bacheliers qui en avaient plusieurs équivalentes, comme dans le cas des élèves les plus dotés scolairement dont des travaux ont montré qu'ils repoussaient – parce qu'ils le pouvaient – leur choix d'orientation à plus tard en s'inscrivant en CPGE afin de garder le maximum de portes ouvertes (Blanchard, 2012). Dès lors, une formation classée seconde ou troisième dans la hiérarchie des vœux pouvait également convenir au candidat.

Faut-il dès lors rejeter ces indicateurs, et renoncer à toute analyse quantitative de mesure de l'orientation contrariée dans le supérieur tant les processus d'orientation des néo-

¹⁸. On note que parmi les bacheliers généraux, les littéraires sont moins susceptibles de connaître ces parcours, tandis que les bacheliers scientifiques le semblent un peu plus souvent lorsqu'ils se maintiennent (le coefficient est toutefois significatif au seuil de 10 %).

¹⁹. Les très favorisés sont ainsi ceux qui sont le moins sortis de l'enseignement supérieur à l'issue de la quatrième interrogation : 20 %, contre 52 % des étudiants d'origine populaire, et 38 % en moyenne. On précise au passage que l'effet du sexe est significatif au seuil de 10 % en faveur des filles parmi les étudiants qui se maintiennent dans la filière.

bacheliers sont différents ? Non, mais il convient pour chaque indicateur retenu de préciser sa construction et ses limites pour ne pas sur interpréter les résultats obtenus. À ce titre, la hiérarchie des vœux sur APB ne peut pas non plus être considérée comme un indicateur obsolète : d'une part, les résultats montrent qu'il existe effectivement un effet orientation contrariée sur les parcours d'études pour les concernés ; d'autre part, si les premiers vœux peuvent effectivement refléter des préférences plus ou moins proches, les vœux plus lointains restent majoritairement des formations de second choix pour les candidats. Tenir compte plus finement de la hiérarchie des vœux (lorsqu'elle existe et est disponible, ce qui n'est plus le cas avec Parcoursup) permettrait par conséquent de mieux appréhender la satisfaction lors de la transition entre secondaire et supérieur.

Mesurer l'orientation contrariée, c'est alors également accepter d'en donner un aperçu à un moment donné, qu'il convient de situer dans le processus d'orientation. Ici, les deux indicateurs retenus renvoyaient à deux périodes distinctes des parcours d'études : le retour au lycée sur ses vœux formulés, les vœux hiérarchisés exprimant des préférences à un instant de la scolarité situé en amont des études ; le second semestre, où le néo-bachelier désormais étudiant a eu l'occasion de se familiariser avec l'université et la formation au sein de laquelle il a été admis, et d'apprécier ou non le cursus d'études entamé.

Or, et c'est l'une des difficultés de l'analyse aussi bien qualitative que quantitative, l'orientation reste un processus sur le temps long. Les aspirations des étudiants ne sont pas figées dans le temps, et sont amenées à évoluer en fonction des réussites, des échecs, des rencontres, des découvertes faites dans le cadre universitaire ou non. Comme on a pu le voir en dissociant les « contrariés certains » des « probables déçus », le fait d'avoir par exemple connu une demande d'admission refusée participe à remodeler ces aspirations, et par ricochet les parcours d'études. Il existe alors des orientés contrariés qui aspirent finalement à poursuivre les études dans la filière où ils ont été admis, et inversement des déçus parmi ceux initialement satisfaits de leur orientation. D'où l'intérêt, lorsque cela est possible, de multiplier les indicateurs de mesure (et de les combiner à des approches plus qualitatives) pour définir au mieux la population à laquelle on se réfère.

ANNEXE 1 Cote sociale selon l'origine sociale et le niveau d'études des deux parents
(Blanchard & Lemistre, 2023)

Cote sociale	Niveau d'études père et mère	Profession père et mère
Très favorisée	Deux supérieurs	Deux favorisées
		Une favorisée
	Un supérieur	Deux favorisées
Favorisée	Deux supérieurs	Une moyenne
	Un supérieur	Une favorisée
	Baccalauréat	Deux favorisées
		Une favorisée
Inférieur baccalauréat	Deux favorisées	
Moyenne	Deux supérieurs	Populaire
	Un supérieur	Une moyenne
		Populaire
	Baccalauréat	Une moyenne
Inférieur baccalauréat	Une favorisée	
Populaire	Baccalauréat	Populaire
	Inférieur baccalauréat	Une moyenne
		Populaire

Éducation & Formations n° 106, DEPP, SIES

Niveau d'études :

- supérieur : diplômé du supérieur ;
- baccalauréat : niveau baccalauréat pour un ou les deux parents ;
- inférieur baccalauréat : BEP, CAP, autre diplôme ou non renseigné pour un ou les deux parents.

Profession :

- favorisée : cadres et professions intellectuelles supérieures, chefs d'entreprise ;
- moyenne : artisans, commerçants, professions intermédiaires pour un ou les deux parents ;
- populaire : employés, ouvriers, agriculteurs, inactifs ou non renseigné pour un ou les deux parents.

Références bibliographiques

- Beaud, S., Millet, M. (2018). La réforme Macron de l'université. *La vie des idées*. <https://laviedesidees.fr/La-reforme-Macron-de-l-universite.html>
- Bédoué, C., Berthaud, J., Giret J.-F., Solaux, G. (2018). Les relations entre l'emploi salarié et les interruptions d'études à l'université. *Éducation et sociétés*, 41, 7-25. <https://doi.org/10.3917/es.041.0007>
- Berthelot, J.-M. (1987). De la terminale aux études post-bac : Itinéraires et logiques d'orientation. *Revue française de pédagogie*, 81, 5-15.
- Blanchard, M. (2012). S'orienter en école de commerce : goût de l'utile ou choix du raisonnable ? *Sociologies* [En ligne]. <https://doi.org/10.4000/sociologies.4077>
- Blanchard, M., Lemistre, P. (2023). Bacheliers et bachelères scientifiques dans l'enseignement supérieur. Quatre ans après, qui persiste dans les sciences ? *Éducation & formations*, 105, 25-46. DEPP-SIES. <https://doi.org/10.48464/ef-105-02>
- Blöss, T., Erlich, V. (2000). Les nouveaux « acteurs » de la sélection universitaire. Les bacheliers technologiques en question. *Revue française de sociologie*, 41(4), 747-775.
- Bodin, R., Millet, M. (2011). L'université, un espace de régulation. L'« abandon » dans les 1^{ers} cycles à l'aune de la socialisation universitaire. *Sociologie*, 2(3), 225-242. <https://doi.org/10.3917/socio.023.0225>
- Bodin, R., Orange, S. (2013). *L'université n'est pas en crise. Les transformations de l'enseignement supérieur : enjeux et idées reçues*. Éditions du Croquant.
- Bodin, R., Orange, S. (2019). La gestion des risques scolaires. « Avec Parcoursup, je ne serais peut-être pas là ». *Sociologie*, 10(2), 217-224. <https://doi.org/10.3917/socio.102.0217>
- Bonnevalle, L., Klipfel, J. (2023). Le panel des bacheliers 2014. *Éducation & formations*, 105, 13-24. DEPP-SIES. <https://doi.org/10.48464/ef-105-01>
- Bourdieu, P. (1986). L'illusion biographique. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 62-63, 69-72. <https://doi.org/10.3406/arss.1986.2317>
- Cahalan, D. (1968). Correlates of Respondent Accuracy in the Denver Validity Survey. *Public Opinion Quarterly*, 32(4), 607-621. <https://doi.org/10.1086/267649>
- Clément, P., Couto, M.-P., Blanchard, M. (2019). Parcoursup : Infox et premières conséquences de la réforme. *La Pensée*, 399(3), 144-156. <https://doi.org/10.3917/p.399.0144>
- Convert, B. (2003). Des hiérarchies maintenues. Espace des disciplines, morphologie de l'offre scolaire et choix d'orientation en France, 1987-2001. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 149, 61-73. <https://doi.org/10.3406/arss.2003.2780>
- Convert, B. (2010). Espace de l'enseignement supérieur et stratégies étudiantes. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 183, 14-31. <https://doi.org/10.3917/arss.183.0014>
- Cordazzo, P. (2019). *Parcours d'étudiants. Sources, enjeux et perspectives de recherche*. Ined Éditions.
- Duru-Bellat, M., Kieffer, A. (2008). Du baccalauréat à l'enseignement supérieur en France : Déplacement et recomposition des inégalités. *Population*, 63(1), 123-157. <https://doi.org/10.3917/popu.801.0123>
- Erlich, V. (1998). *Les nouveaux étudiants : Un groupe social en mutation*. Armand Colin.
- Garcia, S. (2010). Déscolarisation universitaire et rationalités étudiantes. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 183(3), 48-57. <https://doi.org/10.3917/arss.183.0048>
- Grenet, J. (2018). Orientation Postbac : une question technique ou politique ? *Administration & Éducation*, 159, 123-127. <https://doi.org/10.3917/admed.159.0123>
- Grenet, J. (2022). Les algorithmes d'affectation dans le système éducatif français. In M. Simioni, P. Steiner (dirs.), *Comment ça matche ? Une sociologie de l'appariement* (p. 21-59). Presses de Sciences Po.
- Gury, N. (2007). Les sortants sans diplôme de l'enseignement supérieur : temporalités de l'abandon et profils des décrocheurs. *L'orientation scolaire et professionnelle*, 36(2), 137-156. <https://doi.org/10.4000/osp.1357>

Lemêtre, C., Mengneau, J., Orange, S. (2015). « *La fac, on me dit que c'est possible mais que c'est pas faisable* ». *Les portes entrouvertes de l'enseignement supérieur*. Colloque « La voie professionnelle à l'épreuve du baccalauréat et de la hausse du niveau d'éducation : les trente ans du bac pro ». Université Lille 3.

Lemêtre, C., Orange, S. (2017). Les bacheliers professionnels face à Admission Post-Bac (APB) : « logique commune » versus « logique formelle » de l'orientation. *Revue française de pédagogie*, 198, 49-60. <https://doi.org/10.4000/rfp.5264>

Ménard, B. (2017). *Parcours des étudiants de l'université : Les files d'attente pour l'éducation et l'emploi à l'aune de Sen et Bourdieu* [Thèse de doctorat, Université Toulouse le Mirail - Toulouse II]. <https://theses.hal.science/tel-02149365>

Mercklé, P., Octobre, S. (2015). Les enquêtés mentent-ils ? Incohérences de réponse et illusion biographique dans une enquête longitudinale sur les loisirs des adolescents. *Revue française de sociologie*, 56(3), 561-591. <https://doi.org/10.3917/rfs.563.0561>

Merle, P. (2000). Le concept de démocratisation de l'institution scolaire : Une typologie et sa mise à l'épreuve. *Population*, 55, 15-50. <https://doi.org/10.2307/1534764>

Michaut, C. (2012). Réussite, échec et abandon des études dans l'enseignement supérieur français : quarante ans de recherche. In M. Romainville, C. Michaut (dirs.), *Réussite, échec et abandon dans l'enseignement supérieur* (p. 53-68). De Boeck Supérieur.

Millet, M. (2012). L'« échec » des étudiants de premiers cycles dans l'enseignement supérieur en France. Retours sur une notion ambiguë et descriptions empiriques. In M. Romainville, C. Michaut (dirs.), *Réussite, échec et abandon dans l'enseignement supérieur* (p. 69-88). De Boeck Supérieur.

Millet, M., Moreau, G. (2010). *Sociographie des étudiants de première année de l'UFR Sciences humaines et Art, Année 2008*. <https://shs.hal.science/halshs-00524986>

Minault, B., Girardey-Maillard, M., Jeauffroy, B., Jellab, A., Bergerat S. (2020). *La réorientation dans l'enseignement supérieur*. Rapport IGESR, 2020-063.

Morlaix, S., Suchaut, B. (2012). Les déterminants sociaux, scolaires et cognitifs de la réussite en première année universitaire. *Revue française de pédagogie* [en ligne], 180, 77-94. <https://doi.org/10.4000/rfp.3809>

Orange, S. (2012). Interroger le choix des études supérieures. Les leçons d'un « raté » d'enquête. *Genèses*, 89, 112-127. <https://doi.org/10.3917/gen.089.0112>

Orange, S. (2018). Des ambitions raisonnables et raisonnées. Accéder à l'enseignement supérieur par les IUT et les STS. *Cahiers de la recherche sur l'éducation et les savoirs*, Hors-série, 6, 113-132. <http://journals.openedition.org/cres/3213>

Paivandi, S. (2018). Performance universitaire, apprentissage et temporalité des étudiants. *Revue française de pédagogie*. *Revue française de pédagogie*, 202, 99-116. <https://doi.org/10.4000/rfp.7546>

Razafindratsima, N., Bonnevalle, L. (2020). Parcours et réussite en licence : Les résultats de la session 2019. *Note flash du SIES*, 22.

Rosignol-Brunet, M. (2021). Entrer en sociologie. Profils et débuts de parcours des néo-bachelier-es admis-es en licence sur APB. *Socio-logos* [En ligne], 15. <https://doi.org/10.4000/socio-logos.4870>

Rosignol-Brunet, M. (2022). S'orienter en licence d'humanités. Les filières d'arts, lettres, langues et sciences humaines sont-elles réellement un choix de second rang ? *Éducation & formations*, 103, 60-82. DEPP-SIES. <https://doi.org/10.48464/ef-103-04>

Rosignol-Brunet, M., Tenret, É., Oberti, M., Barraud de Lagerie, P., Savina, Y. (2022a). Reconfiguration du champ des formations en sciences humaines en Île-de-France : le poids de la sélection. *Éducation & formations*, 103, 137-156. DEPP-SIES. <https://doi.org/10.48464/ef-103-08>

Rosignol-Brunet, M., Frouillou, L., Couto, M.-P., Bugeja-Bloch, F. (2022b). Ce que masquent les « nouveaux publics » étudiants : les enjeux de la troisième massification de l'enseignement supérieur français. *Lien social et politique*, 89, 57-82. <https://doi.org/10.7202/1094548ar>

Sarfati, F. (2013). Peut-on décrocher de l'université ? *Agora débats/jeunesses*, 63(1), 7-21. <https://doi.org/10.3917/agora.063.0007>

Truong, F. (2013). La discipline du choix. De l'orientation scolaire après le bac en Seine-Saint-Denis. *Tracés. Revue de Sciences humaines*, 25, 45-64.